

Moyens d'évaluation et processus d'orientation

L'évaluation de la situation se fait sur la base d'éléments recueillis par divers moyens : entretien avec la personne, investigation, observation à distance, observation dans la relation.

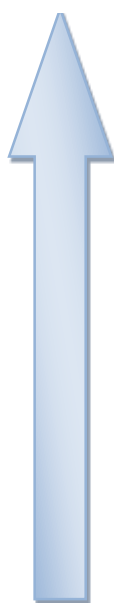
L'orientation se fait au regard des indicateurs objectifs déclinés ci-dessous, et grâce à la complémentarité des points de vue et aux questionnements posés lors des commissions d'orientation partenariales, pluridisciplinaires et interinstitutionnelles.

Indicateurs objectifs

Degré d'autonomie	Compétences relationnelles	Problématiques particulières nécessitant un accompagnement spécifique	Ressources psychiques et potentiel d'évolution supposé
<p><i>Eléments pris en compte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Repas/alimentation • Hygiène • Entretien du logement/de la chambre • Rythme de vie • Prise en charge de sa santé (traitement, rendez-vous...) • Gestion du budget • Faire valoir ses droits • Maîtrise de la lecture/l'écriture • Maîtrise langue française • Présence ou non d'une problématique physique ou psychique entravant l'autonomie • Mobilité 	<p><i>Eléments pris en compte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comportement en groupe, dans la relation duelle • Degré d'isolement • Qualité de la relation aux autres • Compatibilité supposée avec un collectif • Ruptures familiales • Droits de visite et d'hébergement des enfants 	<p><i>Eléments pris en compte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Problématiques addictives (abstinence ou non) • Problématique psychiatriques • Problématique liée à la parentalité • Etat de santé nécessitant des soins spécifiques • Violences conjugales/familiales • Prostitution • Obligations judiciaires • Réunification familiale 	<p><i>Eléments pris en compte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution observée au cours de la prise en charge • Degré d'investissement dans le projet personnel et professionnel • Capacité à remplir ses devoirs d'acteur social et assumer ses responsabilités

Préconisations d'orientation possibles

Bonne acquisition des indicateurs repérés



Logement sans accompagnement

Parc public
Parc privé

Logement avec accompagnement

AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement)
AGIL (Accompagnement Global Individualisé dans le Logement)
AML (Accès et Maintien dans le Logement)

Logement de transition

Résidences sociales ADOMA et Coallia (sans accompagnement social)
Fover de Jeunes Travailleurs

Logement de transition

Résidences sociales CCAS Dijon (avec accompagnement social)
IML (Intermédiation Locative)
ALT (Allocation Logement Temporaire)

Hébergement d'insertion

CHRS diffus (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
Dispositif VPF (Vie Privée et Familiale)

Hébergement d'insertion

CHRS collectif (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
CPHR (Centre Provisoire d'Hébergement des Réfugiés)

Logement adapté

Pension de famille
Résidence Accueil

Pas ou peu d'acquisition des indicateurs repérés